

CONSTITUTION

MTC

Société par Actions Simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 44 Rue Jean Jacques Henner 68130 ALTKIRCH

Par acte sous seing privé en date du 04.06.2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : MTC
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 9 000 euros
SIEGE : 44 Rue Jean Jacques Henner 68130 ALTKIRCH
OBJET : l'exploitation d'un fonds de commerce de restauration de type asiatique à consommer sur place, à emporter ou en livraison.
DUREE : 99 ANS
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Toutes cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des associés disposant du droit de vote.
PRESIDENT : M. Mathieu GROSS demeurant 16 Rue du réservoir 68210 TRALBACH-LE-HAUT
DIRECTEUR GENERAL : M. Thomas FARNY demeurant 7 Rue de Latre de Tassigny 68210 BERNWILLER
IMMATRICULATION au RCS de MULHOUSE.
Pour avis.

CHICHA 38

société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
siège social : 51 rue de Soutz 68200 Mulhouse
RCS Mulhouse

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CHICHA 38
Forme : Société par Actions Simplifiée
Siège social : 41 rue des Sapeurs-pompiers 68200 Mulhouse
Objet : Vente de cigarettes électroniques et accessoires.
Durée : 99 années
Capital : 500 euros, divisé en 100 actions de 5 euros chacune
Président : Monsieur Mete Han SIMSEK demeurant 23 rue des Vosges 68200 Mulhouse
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés. Seules les cessions d'actions au profit de tiers étrangers à la Société autres que le conjoint, les ascendants ou descendants d'un associé, sont soumises à agrément dans les conditions prévues par les dispositions de la loi et du décret sur les sociétés commerciales.
La société sera immatriculée au RCS de Mulhouse.

ALSACE AUTOGLASS

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse, d'une Société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar, dénommée ALSACE AUTOGLASS, au capital de 2.000 €, dont le siège est à 68500 ISSENHEIM 1 A, rue Henri Seiller, ayant pour objet : la pose, la réparation et le changement de pare-brises et optiques sur tous véhicules ; le nettoyage, le lavage et l'entretien de tous véhicules ; l'achat et la vente de pièces détachées, accessoires automobiles, produits et équipements d'entretien, de nettoyage, d'aménagement et de réparation de tous véhicules ; l'achat, la vente, le dépôt-vente, la location, le dépannage et le négoce de tous véhicules ; l'accomplissement de toutes formalités administratives liées à la mise en circulation et à l'immatriculation de tous véhicules ; la vente de boissons non alcoolisées et produits alimentaires par distributeurs automatiques ; la réalisation de tous travaux et de toutes prestations liées à la réparation et à l'entretien de tous véhicules et éléments et pièces de véhicules (carrosserie, mécanique, électrique, ...) ; et dont Monsieur Adrien ZINDY, demeurant à 68190 UNGERSHEIM - 13A rue de Raedersheim est le Président.
Agrement : La transmission des actions est libre entre associés. La transmission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, ayant son origine dans la disparition de la personnalité morale d'un associé y compris en cas de fusion, de scission ou de toute autre opération emportant transmission universelle du patrimoine de la personne morale associée s'opère également librement. Toute cession des actions de la Société à une personne n'ayant pas déjà la qualité d'associé est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés. Toute cession d'actions, autres que celles pouvant être transmises librement nécessite l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix requise pour l'adoption des décisions collectives extraordinaires (par un ou plusieurs associés présents ou représentés représentant plus des trois quarts des actions composant le capital social).
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Pour avis

COXY SHOP

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 33 A Faubourg de Belfort 68700 CERNAY

Par acte sous seing privé en date du 21 juin 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : COXY SHOP
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE : 33 A Faubourg de Belfort 68700 CERNAY
OBJET : Le négoce d'automobiles et de pièces détachées neuves ou occasions, l'importation ou l'exportation, la location et le commerce de véhicules. Toutes activités d'entretien, réparation, dépannage, peinture et nettoyage de l'automobile.
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 16 "Règles d'adoption des décisions collectives" des statuts avec prise en compte des voix du cédant.
PRESIDENT : Monsieur WEBER Mickaël demeurant 23 Rue des Moulins 68700 CERNAY.
IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE.
Pour avis,

BARADÉ

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000,00 €
Siège social : 18 rue de Katzenthal 68230 TURCKHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TURCKHEIM du 25 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BARADÉ
Siège : 18 rue de Katzenthal 68230 TURCKHEIM
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5.000 euros
Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
- la vente de glaces, confiseries, boissons ;
- petite restauration sur place et à emporter et restauration ;
- l'organisation de soirées à thèmes, de séminaires, de soirées musicales, d'après-midi dansants.
Exercice du droit de vote : En l'absence d'actions de catégorie différentes, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
Agrement : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés selon les règles de majorité fixées pour la prise de décisions collectives.
Président : Monsieur Jean-François GIAMBERINI demeurant 18 rue de Katzenthal 68230 TURCKHEIM
Directeur général : Monsieur Julien BEULAIGNE demeurant 11 rue de Katzenthal 68230 TURCKHEIM
Directeur Général Délégué : Madame Carole GIAMBERINI, née DURRHEIMER demeurant 18 rue de Katzenthal 68230 TURCKHEIM
Directeur Général Délégué : Madame Nelly HOFFER demeurant 11 rue de Katzenthal 68230 TURCKHEIM
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR
POUR AVIS
Le Président

SELARL ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ
Notaires associés
10 Avenue de Galle
68150 RIBEAUVILLE
Tél 03 89 73 60 51

GFA FJSPETTEL23

Selon acte reçu par Maître Jean-Paul ZOBLER, notaire associé à RIBEAUVILLE, le 22 juin 2023, il a été constituée une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : GFA FJSPETTEL23.
Forme : Groupement Foncier Agricole.
Capital : 1.000,00 € divisé en 100 parts de 10,00 € chacune, attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Apports en nature : une somme en numéraire pour une valeur totale de 1.000,00 €. **Siège** : 68630 MITTELWIHR, 9 route du Vin. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. **Objet** : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Cession de parts sociales : un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts d'intérêt à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail. Toute autre cession à titre onéreux, quel qu'il soit, doit être agréée par l'ensemble des associés.
Gérants : Monsieur et Madame Jérôme SPETTEL — Florence BRAND, demeurant à 68630 MITTELWIHR, 9 route du Vin. **Immatriculation** : RCS de COLMAR.
Pour avis : Jean-Paul ZOBLER, notaire.

SPFPL Z.R. INVEST

Société de participations financières de professions libérales de pharmaciens d'officine par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 96 Avenue d'Altkirch 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE

Suivant acte SSP du 22 juin 2023 il a été constituée une société de participations financières de professions libérales de pharmaciens d'officine par actions simplifiée dénommée :
SPFPL Z.R. INVEST
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 96 Avenue d'Altkirch 68100 MULHOUSE
Objet : La société a pour objet : la détention de parts ou d'actions de sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de la loi n°901258 du 31 décembre 1990 modifiée et ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine, ainsi que la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice libéral en commun de la profession de pharmacien d'officine. La société ne peut détenir de parts ou d'actions que dans trois sociétés d'exercice libéral exploitant une officine de pharmacie (article R.5125-18 du Code de la Santé Publique). La société peut également avoir des activités accessoires en relation directe avec son objet ci-dessus et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations.
Président : M. Romain ZISCH demeurant 17 rue Joseph Koelbert 68350 BRUNSTATT.
Cause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Cause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE.

IACA SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 52 D Chemin de la speck 68000 COLMAR

Suivant acte SSP du 20 juin 2023 il a été constituée une SAS dénommée :
IACA SERVICES
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 52 D Chemin de la speck 68000 COLMAR
Objet : Audit, conseil, assistance, négoce et installation dans le domaine informatique ; Conseil et assistance aux entreprises et aux particuliers
Président : Monsieur Mathias LEININGER, demeurant 52 D Chemin de la speck 68000 Colmar
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

OFFICE NOTARIAL DU LAC
Julien LUCAS
2 C rue du Dr Rossand
9 av. de Bresse
01460 MONTREAL-LA-CLUSE
Tél. : 04.74.73.56.58

CEBERO

Société civile immobilière
Capital : 1 000,00 €
Siège social : HESINGUE (68220)
2 rue de Saverne
R.C.S. (68) MULHOUSE

Aux termes d'un acte reçu par Me Julien LUCAS, notaire à MONTREAL-LA-CLUSE (01460) 2 C rue du Dr Rossand - 9 av. de Bresse, le 19 juin 2023, a été constituée une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : CEBERO.
Forme : société civile immobilière.
Siège social : HESINGUE (68220) 2 rue de Saverne.
Capital : MILLE EUROS (1 000,00 EUR). Apports : exclusivement en numéraire.
Objet social : l'acquisition, la construction, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) d'immeubles, et l'octroi de toutes garanties.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Co-gérants : M. Jean-Luc Léon François CECCALCI, demeurant à l'adresse du siège, et M. Andréa BERGER demeurant à HOLTZHEIM (67810) 12 rue du Château, pour une durée illimitée.
Parts sociales - clauses d'agrément : toutes cessions entre vifs sont soumises à l'agrément de l'unanimité des associés ; tout ayant droit, héritier ou légataire doit obtenir l'agrément des associés par décision extraordinaire.
Immatriculation de la société : R.C.S. (68) MULHOUSE.

MANU P. CONSULT

MANU P. CONSULT Société à responsabilité limitée au capital de 1.500 Euros.
Siège : RIXHEIM (68170) 7, rue Louis Pasteur.
Objet : Courtaie et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans l'extension et l'amélioration de l'habitat, la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'opérations de rénovation ou d'aménagement de l'habitat, la maîtrise d'œuvre concernant les ouvrages privés de particulier, conseil et assistance à la mise en œuvre d'opérations de rénovation liées à une opération de construction et plus généralement au secteur du bâtiment voire toute action d'accompagnement d'un particulier dans un projet de rénovation, d'adaptation ou d'amélioration de son habitat ; le courtaie en travaux, la mise en relation de clients particuliers avec des professionnels du bâtiment, l'activité de donneur d'ordres aux professionnels, apporteurs d'affaires, l'accompagnement, l'assistance et le suivi de travaux, l'étude et la conception de projets, la passation de marchés de travaux avec un maître d'ouvrage ou avec des sous-traitants, passation de contrats de louage d'ouvrage.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE.
Gérant : Monsieur Emmanuel PERMANGANT demeurant à RIXHEIM (68170) 7, rue Louis Pasteur.
Pour avis

SYRA LIGHTING

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à WATTWILLER du 21 juin 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SYRA Lighting
Siège : 23 rue des Vosges, 68700 WATTWILLER
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 4 000 euros
Objet : La commercialisation de matériel d'éclairage et électrique à destination de professionnels et particuliers. Le consulting, l'étude et le service d'accompagnement auprès des professionnels et particuliers pour tous projets d'éclairage. L'activité d'intermédiaire de commerce entre fabricants et revendeurs/distributeur de matériel d'éclairage et électrique. La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous brevets, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités. La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Yannick ZAEH, demeurant 23 rue des Vosges 68700 WATTWILLER.
Directeur général : Mme Sabina ZAEH née SCHUELLER demeurant 23 rue des Vosges 68700 WATTWILLER.
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Mulhouse.

SCP KOENIG ET BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaires associés
76 rue du 3ème Zouave
68132 ALTKIRCH Cedex
Tél 03 89 40 97 11

SCP KOENIG ET BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaires associés
76 rue du 3ème Zouave
68132 ALTKIRCH Cedex
Tél 03 89 40 97 11

SCI NATIONAL

Aux termes d'un acte reçu le 23 juin 2023 par Maître Catherine BAEUMLIN - ANDELFINGER, Notaire Associé à la Résidence d'ALTKIRCH, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI NATIONAL.
Forme : Société Civile Immobilière.
Capital social : 180.000,-€ divisé en 1.800 parts de 100,- Euros chacune.
Ledit capital étant constitué par un apport en pleine propriété des lots numéros 7 et 14 compris dans un ensemble immobilier sis à STRASBOURG (67000), 17 rue du Faubourg National et cadastré section 49 numéro 75/17 avec au total 1,01 ares.
Siège social : LUTTERBACH (68460), 7 rue Henri Bryat.
Objet Social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux voie de vente, échange ou apport en société, et toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet.
Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. Se tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés.
Parts sociales - Cause d'agrément : Les parts ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire.
Co-Gérants : Monsieur Bernard BAEUMLIN et Madame Aline BAEUMLIN née JACQUEMIN demeurant ensemble à LUTTERBACH (68460) 7 rue Henri Bryat.
POUR AVIS, Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire

AZelles SCM

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/04/2023, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : AZELLES SCM
Forme : SCM
Capital social : 1 500 €
Siège social : 12 rue de Hoen, 68980 BEBLENHEIM
Objet social : La mise en commun de moyens utiles à l'exercice de la profession de chacun de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le client ainsi que les droits des tiers. Chaque associé est professionnellement indépendant sans que la société puisse elle-même exercer leur profession.
Gérance : Mme Brenda / Virginie / Emeline WALTHERT / BARTOLI / MAIRE demeurant 12 rue de Hoen, 68980 BEBLENHEIM
Cause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts pour les cessions de parts à des tiers non associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

SELARL KLINGLER

Par acte SSP en date du 14/06/2023, il a été constituée une SELARL dénommée :
SELARL KLINGLER
Objet social : Exercice de la profession de chirurgien-dentiste telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Siège social : 3C Route de Guebwiller 68540 BOLLWILLER
Capital : 1 000 euros
Gérance : Elodie KLINGLER demeurant 8 Rue du Binsbourg 68500 JUNGHOLTZ
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Colmar.

SCP KOENIG ET BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaires associés
76 rue du 3ème Zouave
68132 ALTKIRCH Cedex
Tél 03 89 40 97 11

SCI DU VIGNOBLE

Aux termes d'un acte reçu le 23 juin 2023 par Maître Catherine BAEUMLIN - ANDELFINGER, Notaire Associé à la Résidence d'ALTKIRCH, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI DU VIGNOBLE.
Forme : Société Civile Immobilière.
Capital social : 180.000,-€ divisé en 1.800 parts de 100,- Euros chacune.
Ledit capital étant constitué par un apport en pleine propriété du bien sis à WALDIGHOFFEN (68640), 15 rue Vignoble et cadastré section 2 numéro 76 avec au total 29,69 ares.
Siège social : LUTTERBACH (68460), 7 rue Henri Bryat.
Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en société, et toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet.
Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés.
Parts sociales - Cause d'agrément : Les parts ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire.
Co-Gérants : Monsieur Bernard BAEUMLIN et Madame Aine BAEUMLIN née JACQUEMIN demeurant ensemble à LUTTERBACH (68460), 7 rue Henri Bryat.
POUR AVIS, Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire

POUR AVIS, Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire

ENTRE OMBRE ET LUMIERE

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 5 Rue du château d'eau 68680 NIFFER
En cours d'immatriculation au RCS Mulhouse

Par acte sous signature privée en date du 8 JUIN 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : ENTRE OMBRE ET LUMIERE.
FORME : Société par actions simplifiée.
CAPITAL : 5 000 euros.
SIEGE : 5 Rue du château d'eau 68680 NIFFER.
OBJET : L'activité d'agent commercial ; Toutes activités de conseil d'étude d'assistance et toutes prestations de service dans le domaine de l'éclairage ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
DUREE : 99 années.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : la cession d'actions est libre tant que la société demeure unipersonnelle. Si la société perd son caractère unipersonnel, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés à la majorité des trois quarts des associés présents ou représentés.
PRESIDENT : M. Francis HEITZ demeurant 5 Rue du château d'eau 68680 NIFFER.
IMMATRICULATION au RCS de MULHOUSE.
Pour avis
Le Président

SCP KOENIG ET BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaires associés
76 rue du 3ème Zouave
68132 ALTKIRCH Cedex
Tél 03 89 40 97 11

SCP KOENIG ET BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaires associés
76 rue du 3ème Zouave
68132 ALTKIRCH Cedex
Tél 03 89 40 97 11

SCI HENRI B

Aux termes d'un acte reçu le 23 juin 2023 par Maître Catherine BAEUMLIN - ANDELFINGER, Notaire Associé à la Résidence d'ALTKIRCH, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI HENRI B.
Forme : Société Civile Immobilière.
Capital social : 385.000,-€ divisé en 3.850 parts de 100,- Euros chacune.
Ledit capital étant constitué par un apport en pleine propriété du bien sis à LUTTERBACH (68460), 7 rue Henri Bryat et cadastrés section 40 numéros 136/6, 140/7, 146/6, 148/7 et 156/8 avec au total 10,36 ares.
Siège social : LUTTERBACH (68460), 7 rue Henri Bryat.
Objet social : La société a pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation, directement ou indirectement, par bail, location, sous-location, association, participation ou autrement d'immeubles de toute nature, et l'aliénation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux par voie de vente, échange ou apport en société, et toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet.
Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. tenu au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE où les statuts seront déposés.
Parts sociales - Cause d'agrément : Les parts ne peuvent être cédées à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, notamment associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, qu'avec l'agrément des associés par décision collective extraordinaire.
Co-Gérants : Monsieur Bernard BAEUMLIN et Madame Aine BAEUMLIN née JACQUEMIN demeurant ensemble à LUTTERBACH (68460), 7 rue Henri Bryat.
POUR AVIS, Me Catherine BAEUMLIN-ANDELFINGER, Notaire

JURIS ATHENA
Cabinet d'Avocat à Colmar
17A, Boulevard du Champ de Mars
68000 COLMAR
Tél. 03.89.29.27.70

LA PERGOLA

Par acte sous seing privé à Colmar en date du 19/04/2023, a été constituée la Société par Actions Simplifiée (SAS) présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LA PERGOLA.
Objet social : exploitation commerciale de tous établissements de restauration.
Siège social : 28, rue des Marchands 68000 COLMAR.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Colmar.
Capital : 1.000,00 €. **Président** : Monsieur Alexandre RENIS-CORAZZA, demeurant 28, Rue des Marchands 68000 COLMAR

SANAD

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 Allée du Casino 68730 BLOTZHEIM
RCS MULHOUSE

Par acte sous seing privé en date à BLOTZHEIM du 23/06/2023, il a été constitué la Société SANAD, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, ayant son siège situé 2 Allée du Casino 68730 BLOTZHEIM ayant pour objet social la vente, le négoce de détail de tous produits et d'articles d'art, de décoration, d'ustensils de cuisine et d'art de la table tels que quincaillerie, coutellerie, vaisselle, verrerie, petits appareils électro-ménagers et plus généralement de tous articles utiles ou nécessaires à la décoration et l'équipement du foyer.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Transmission des actions : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Madame Nadège FROBERGER demeurant 39 rue de la Montagne - 68640 MUESPACH
Directrice Générale : Madame Sandie TARANTINO demeurant 20 rue de Blotzheim - 68870 BARTENHEIM
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.
Pour avis, La Présidente

SCP KOENIG ET BAEUMLIN-ANDELFINGER
Notaires associés
76 rue du 3ème Zouave
68132 ALTKIRCH Cedex
Tél 03 89 40 97 11

SCI LE HAUT DES COLLINES

Par acte SSP en date du 27 juin 2023, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes qui sera immatriculée au RCS de Mulhouse :
DENOMINATION : SCI LE HAUT DES COLLINES
FORME : Société Civile Immobilière
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que la vente de ces mêmes biens et droits immobiliers ; la construction, la transformation, l'aménagement, l'administration, la gestion et la mise en valeur par bail ou autrement de ces biens, ainsi que tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Siège social : 68440 DIETWILLER - 71 rue du Général de Gaulle
Capital : 2.000 € (apports en numéraire).
Gérance : Monsieur Steve POUSSARD demeurant à 68440 DIETWILLER, 71 rue du Général de Gaulle.
Cause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, entre conjoints ou partenaires passés, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint (ou partenaire passé), ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, l'associé cédant prenant part au vote.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mulhouse.
Pour avis

SCP GUY GREWIS
Notaire associé
1a rue de Bâle
68220 HEGENHEIM

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE D'OLTINGUE - SCIO

Suivant acte sous seings privés, en date du 15 novembre 1976, régulièrement enregistré, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : La Société a pour objet l'acquisition de terrains et immeubles, l'Administration et l'exploitation, par bail ou location ou autrement des terrains et immeubles en question, et, généralement, toute opération quelconque pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient par le caractère civil de la Société.
La dénomination sociale est : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE D'OLTINGUE - SCIO.
Le siège social est fixé à : OLTINGUE (68480), 206, route de Fislis. La société est constituée pour une durée de 49 années. Le capital social est fixé à la somme de : CENT CINQUANTE-DEUX EUROS ET QUARANTE-CINQ CENTIMES (152,45 EUR).
Les apports sont en numéraires : par Monsieur Jacques FREY et par Madame Sylviane FREY. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant de la société est Monsieur Jacques FREY, demeurant à 68480 OLTINGUE, 40, rue de Fislis. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.
Pour avis
Le notaire.

CONSTITUTION suite

ALSACE LOCALE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 21 000,00 €
Siège social : 17 Allée Ettore Bugatti 68000 COLMAR
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte SSP établi à COLMAR en date du 24 juin 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Début activité : 23 août 2023
Dénomination : ALSACE LOCALE,
Siège social : 17 Allée Ettore Bugatti, COLMAR (68000)
Objet : - La publication locale et régionale d'écrits tels que journaux, revues, périodiques paraissant à intervalles réguliers et mise à disposition du public par tous moyens ;
- l'édition de presse et d'informations locales, le marketing de contenus, la vente d'espaces publicitaires, la gestion de fichier informationnelles, l'édition de sites internet, la PAO ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- le tout directement ou indirectement par voies de création de sociétés nouvelles, d'apports de commandite, des souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de sociétés en participation ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ;
- l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous ;
- et généralement toutes opérations commerciales, financières, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement de son patrimoine.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de COLMAR.
Capital fixe de 21 000 euros
Président : Hervé FLORIOT, demeurant 148 Rue Hubel, OHLUNGEN (Bas Rhin),
Directeur généraux : Monsieur Bernard DRUBBELS, demeurant 7 Rue du Centre, HOUSSEN (Haut Rhin), Laurence FRITSCH, demeurant 142 Rue des 3 EPIS, KATZENTHAL (Haut Rhin),
Pour avis, le président

Etude de Maîtres
Arnau OBRINGER
et Virginie KLEIN
Notaires associés
à DANNEMARIE (Haut-Rhin)
15 rue de Bâle



GLOBAL IMMO

Suivant acte reçu par Me Arnau OBRINGER, Notaire à DANNEMARIE (68210), le 26 juin 2023 a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : - la promotion immobilière, la construction, la rénovation et la réhabilitation de tous immeubles, la vente en bloc ou par lots desdits immeubles, la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre l'aménagement et la viabilisation de tous terrains, - l'acquisition, l'administration, la gestion et la mise en valeur, par bail ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers ou mobiliers, - l'achat et la revente de tous biens immobiliers, fonds de commerces, actions ou parts de sociétés immobilières.
Dénomination : GLOBAL IMMO.
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée. Siège social : MULHOUSE (68200), 29 rue Jules Siegfried. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. Capital social : 100.00 EUR. Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à la majorité absolue.
Président : Mr Nevzat UNAL demeurant à MULHOUSE (68200), 29 rue Jules Siegfried. Immatriculation : RCS MULHOUSE.
Pour avis Le notaire.

PREMIUM BARBERSHOP

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 rue des Ancêtres 68000 COLMAR

Par acte SSP en date du 27/06/2023, il a été constituée une SARL dénommée : **PREMIUM BARBERSHOP**
Objet social : Salon de coiffure, barbier, vente de produits cosmétiques capillaires, de petit matériel (blaireaux, rasoirs, etc...) **Siège social** : 3 rue des Ancêtres 68000 COLMAR
Capital : 1 000 euros
Gérance : M Nadi ARSLAN demeurant 31 rue de la Forêt 68320 DURRENENTZEN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR

CHLOE EVEN

Par acte S.S.P. en date du 20 juin 2023 à Morschwiller-le-Bas, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : « CHLOE EVEN ». **Forme** : société par actions simplifiée (à associé unique). **Capital social** : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune. **Apports** : en numéraire uniquement. **Siège social** : 57, rue de la Source – 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS. **Objet social** : la vente au détail de tous produits alimentaires, y compris la confiserie. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. **Présidence** : Madame WANG Yu, demeurant 57 rue de la Source – 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS. **Transmission des actions** : les actions sont librement négociables. **Immatriculation** : la société sera immatriculée au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse.
Pour avis, le Président.

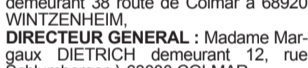
LEO HOLDING

Société à responsabilité limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Rue des Prés 68210 RETZWILLER

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20.06.2023, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LEO HOLDING
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Siège social : 6 Rue des Prés – 68210 RETZWILLER
Objet social : la souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participation dans des sociétés de toute nature, civiles ou commerciales ; à titre accessoire, l'assistance à ses filiales.
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 1 000 euros
Gérant : M. Lionel MEDINA demeurant 6 rue des Prés – 68210 RETZWILLER
Immatriculation : RCS MULHOUSE.
Pour avis.

GEFIC TROISMATS

Par acte sous seing privé en date du 16 juin 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : GEFIC TROISMATS
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1.000,00 €
SIÈGE SOCIAL : 25, rue Henner - 68000 COLMAR
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
- La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ;
- La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion ;
- La gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier, et de tout patrimoine, appartenant à toute personne physique ou morale ;
- L'assistance commerciale, comptable, administrative, financière, de management, de gestion et d'organisation à ses filiales ou à toutes sociétés dans lesquelles elle détient une participation ;
- L'assistance d'entreprises et toutes prestations en qualité, contrôle de gestion, audit, stratégie, organisation, information, communication et informatique ;
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
PRÉSIDENT : Monsieur Jean DIETRICH, demeurant 38 route de Colmar à 68920 WINTZENHEIM.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Margaux DIETRICH demeurant 12, rue Schlumberger à 68000 COLMAR
AGREMENT : La procédure d'agrément ne s'applique pas dans le cadre de la Société unipersonnelle. Tout Transfert des actions de la société à un associé ou à un tiers, y compris aux conjoints, ascendants et descendants des associés, est soumise à un agrément préalable donné par la collectivité des associés à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés ; les actions du cédant sont prises en compte pour le calcul de cette majorité.
CLAUDE D'ADMISSION : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou représenté par un autre associé ou tiers avec un pouvoir à cet effet, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède
IMMATRICULATION : au RCS de COLMAR.
Pour avis,



MODIFICATION

NEWGEST

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 3B rue du Général de Gaulle - 68730 BLOTZHEIM
788 835 163 RCS MULHOUSE

Transfert du siège social
Par décision du 05.06.2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 3B rue du Général de Gaulle, 68730 BLOTZHEIM au 16A Rue des Celtes 68510 SIERENTZ à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance

FMTB

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 rue des Alpes 68390 SAUSHEIM
834 596 660 RCS MULHOUSE

Modification des dirigeants
Par décision unanime du 08.03.2023, les associés ont décidé à l'unanimité qu'en cas de décès du Président, M. Fabrice THIRIET, celui-ci sera, automatiquement et sans délai, remplacé dans ses fonctions de Président pour une durée illimitée par : M. Marc BLECHSCHMIDT, demeurant 3 rue Ampère, 68310 WITTELSHEIM, actuel Directeur Général.
Par décision du Président du 31.05.2023, le décès de M. Fabrice THIRIET en date du 04.05.2023 a été constaté, et ainsi la nomination de M. Marc BLECHSCHMIDT, en qualité de Président (en remplacement de M. Fabrice THIRIET, décédé) avec effet au jour du décès de son prédécesseur. Ses fonctions de Directeur Général ont pris fin à compter du même jour.
POUR AVIS Le Président

LES PRIMEVERES

SCI au capital de 110 219,17 €
Siège social : 1 rue Berthe Molly 68000 COLMAR
RCS COLMAR 392 467 049

Transfert du siège social

Aux termes d'une délibération en date du 13.06.2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 1 rue Berthe Molly, 68000 COLMAR au 4, rue de Ri-beauville 68180 HORBOURG WIHR à compter du 01.03.2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au RCS de COLMAR.
Pour avis

HOLDING SUCCESS

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000.000 Euros
6 Rue des Clefs 68000 COLMAR
RCS COLMAR 818 686 073

Aux termes d'une délibération en date du 30 Décembre 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des associés, après avoir pris acte que les mandats de Monsieur Alain MARCHAND, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Philippe FRIES, Commissaire aux comptes suppléant arrivent à expiration, a décidé qu'il n'y a pas lieu de procéder à leur renouvellement, les seuils de nomination n'étant plus atteints.
Mention sera faite au RCS de COLMAR.
Pour avis, la Présidence

COLMAR PROMOTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 Euros
6 Rue des Clefs 68000 COLMAR
RCS COLMAR 453 214 207

Par décisions en date du 30 Décembre 2022, l'Associé Unique, après avoir pris acte que les mandats de Monsieur Alain MARCHAND, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Philippe FRIES, Commissaire aux comptes suppléant arrivent à expiration, a décidé qu'il n'y a pas lieu de procéder à leur renouvellement, les seuils de nomination n'étant plus atteints.
Mention sera faite au RCS de COLMAR.
Pour avis, la Présidence

SCI PINKO

Société civile immobilière de 1.000 euros
Siège social : 57 rue de l'Ancien Fossé 68120 PFASTATT
RCS MULHOUSE : 534 730 346

Aux termes d'une délibération en date du 15/12/2021 la collectivité des associés a décidé le transfert du siège social du 57 rue de l'Ancien Fossé 68120 PFASTATT au 74 rue Jean Monnet 68200 Mulhouse et modifié l'article 4 des statuts en conséquence.
LA GERANCE

SCI PROPRIETE MEYER

SCI au capital de 53 357 €
Siège social : 76 RUE CLEMENCEAU 68920 WINTZENHEIM
424 608 644 RCS COLMAR

Nomination de Co-Gérant

Aux termes de l'AGE du 14/06/2023, il a été décidé de nommer en qualité de Co-gérant **Mme Céline, Marie Helene MEYER** 76 RUE CLEMENCEAU 68920 WINTZENHEIM à compter du 14/06/2023. L'article 10 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

EGE ORGANIC

Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 euros
9, rue de l'Il
68350 Brunstatt-Didenheim
RCS MULHOUSE - 909 930 505

Modification des dirigeants

Par acte sous seing privé aux termes du P.V. d'assemblée générale extraordinaire du 30/05/2023, a été désigné en qualité de président Mr CELIK Aygun Alan, né le 02/06/2001 à Mulhouse (68), de nationalité française, demeurant au 64 Avenue Aristide Briand 68200 Mulhouse pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr TURKOZ Muhammet, pour les motifs suivants : raison personnelle.
Le siège social de la société actuellement située à 9 rue de l'Il 68350 Brunstatt-Didenheim, est transféré au 46, rue d'Ilzach 68100 Mulhouse, ce à compter du 30/05/2023.
La sas EGE ORGANIC reste immatriculée au RCS de Mulhouse
Les statuts sont modifiés en conséquence.
Pour avis, le président.

NOOR TEXTILES

SASU au capital de 1000€ Siège social : 52 rue Franklin 68200 MULHOUSE 843 942 897 RCS MULHOUSE. Suite AG du 14/12/22 il a été décidé à compter du 14/12/22 de : - transférer le siège social au 25 Rue Jules Guesde 59120 LOOS - nommer M. DI LEGAMI BRUNO demeurant 25 rue Jules Guesde 59120 LOOS en qualité de Président en remplacement de M. KEBBACI YACINE, démissionnaire. Radiation du RCS de MULHOUSE et ré-immatriculation au RCS de LILLE MÉTROPOLE.

SOCIETE ALSACIENNE DE COBOTIQUE ET DE DRONE

Société par actions simplifiée
Capital : 30.000 euros
Siège social : 30 rue François Spoerry – 68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE n° 909 171 225

Changement de dénomination

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 20/06/2023, il a été décidé, à compter du 20/06/2023, de :
- modifier la dénomination sociale de SOCIETE ALSACIENNE DE COBOTIQUE ET DE DRONE par SACM
- nommer la société PR PARTICIPATION, sis 29 rue de l'Argonne – 68100 MULHOUSE, RCS MULHOUSE 501 419 006, en qualité de directeur général pour une durée indéterminée.
- modifier l'objet social de la société comme suit : « La société a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement :
- l'ingénierie, le conseil et le développement d'activités en matière de Recherche & Développement dans la conception, la mise en œuvre et le passage à l'échelle de lieux d'innovation ;
- le management de projets innovants ;
- l'exploitation de lieux d'innovation ;
- le développement d'activités d'animation et de communication au sein des lieux d'innovations et des communautés afférentes ;
- les prestations de formations et de conseils dans les mêmes domaines ;
- la domiciliation d'entreprise, les activités administratives combinées de bureau et autres activités de soutien aux entreprises. »
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS MULHOUSE
Pour avis

FREYTIME HOLDING

Société par actions simplifiée à capital variable au capital souscrit de 5 000 euros et au capital minimal de 5 000 euros
Siège social : 72, La Housseuse 68370 ORBEY
900 797 838 RCS COLMAR

Non dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS La Présidente

FIDAL AVOCATS

DÉCORS ET CRÉATIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 759.360 €
Siège social : 8, rue des Alpes 68390 SAUSHEIM
398.610.337 RCS MULHOUSE

Commissaire aux comptes

L'associé unique, par décisions du 15 juin 2023, a pris acte que les mandats du commissaire aux comptes titulaire, M. Raphaël GIELLA, et du commissaire aux comptes suppléant, M. Sébastien SPRINGER, arrivaient à expiration, et a décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement.
Pour avis

PHARMACIE DORGLER

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Pharmaciens d'officine transformée en Société d'exercice libérale par actions simplifiée de Pharmaciens d'officine au capital de 500 000 euros
Siège social : 14, route du Vin 68750 BERGHEIM
383 234 796 RCS COLMAR

Aux termes d'une délibération en date du 8 juin 2023, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité, à compter du 1^{er} juillet 2023 :
- la transformation de la Société en Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
- la modification de la dénomination sociale en PHARMACIE DU VIEUX TILLEUL qui figurera en article 3 des nouveaux statuts ;
L'objet de la Société, son siège, sa durée, les dates de son exercice social et son siège social demeurent inchangés. Le capital de la Société reste fixé à la somme de 500.000 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession d'un associé professionnel, d'un professionnel extérieur, d'un adjoint associé ou d'un ancien associé au profit de toute personne qui est déjà membre de la société, doit être autorisée par la Société.
Madame Sylvie DORGLER, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par son Président : Monsieur Arnaud ARNOLD demeurant 22 C rue du Moulin 67170 BRUMATH
Pour avis

HOTEL LE MANDELBERG

SARL au capital de 7 622.45 euros
Siège social : Chemin du Mandelberg 68630 MITTELWIHR
RCS COLMAR 429 702 442

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération en date du 18/04/2023, l'AGO a décidé de nommer Madame Chantal STEINLE, demeurant 3 chemin du Mandelberg 68630 MITTELWIHR, en qualité de gérante pour une durée indéterminée à compter du 18 mai 2023 en remplacement de Madame Fabienne STEINLE démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.
Pour avis
La Gérance

JMCT

SCI au capital de 500 euros
Siège social : 18 rue Joseph Schwechler 68720 ZILLSHEIM
RCS MULHOUSE 820 250 025

Par délibération du 01.10.2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social de ZILLSHEIM (68720)18 rue Joseph Schwechler à SPECHBACH-LE-BAS (68720) 37 rue d'Ilflurth - Spechbach-le-Bas, à compter du 01.10.2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. RCS MULHOUSE T.J.
Pour avis La Gérance

MC DEMOLITION

Société par actions simplifiée au capital de 5000 EUROS
Siège social : 3 Avenue de Lorraine 68040 INGERSHEIM
842 953 325 RCS DE COLMAR

Au terme d'une décision par acte unanime en date du 15 décembre 2022, il résulte que :
Mme SZABO Marine, demeurant 3 Avenue de Lorraine à 68040 INGERSHEIM, a démissionné de son poste de Directeur Général

SCP GUY GREWIS
Notaire associé
1a rue de Bâle
68220 HEGENHEIM

SCI BOHRER PÈRE ET FILS

Société civile au capital de 600.000,00 euros
Siège social : SAUSHEIM (68390)
41 rue du Jura
RCS MULHOUSE : 451 938 070

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCI BOHRER Père et Fils, a décidé, dans sa séance du 19 juin 2023, confirmé par un acte reçu par Maître Guy GREWIS, Notaire associé à HEGENHEIM, 22 juin 2023, de procéder aux retraits de biens immobiliers, évalués en totalité à UN MILLION QUARANTE ET UN MILLE CENT CINQUANTE EUROS (1 041 150,00 EUR), par l'attribution desdits biens aux associés de la société.
Par suite, ils ont procédé à une réduction du capital social fixé initialement à SIX CENT MILLE EUROS (600 000,00 EUR), pour le porter à CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE CENT EUROS (181 100,00 EUR), par annulation de quatre mille cent quatre-vingt-neuf (4.189) parts sociales.
Désormais, le capital social s'élève à CENT QUATRE-VINGT-UN MILLE CENT EUROS (181 100,00 EUR) divisé en mille huit cent onze (1.811) parts.
Par ailleurs, aux termes de ladite assemblée des associés en date du 19 juin 2023, et suite au décès de Monsieur François BOHRER, survenu à THANN, le 10 septembre 2021, il a été décidé de nommer, pour une durée illimitée, comme nouveaux gérants de la société SCI BOHRER Père et Fils :

- Monsieur Alain François Arthur BOHRER, né à MULHOUSE (68100), le 21 avril 1960, demeurant à SAUSHEIM (68390), 14A rue Alphonse Daudet, - Monsieur Rémy Xavier Louis BOHRER, né à MULHOUSE (68100), le 7 novembre 1963, demeurant à SAUSHEIM (68390), 16 rue du Jura, - Monsieur Thierry Robert BOHRER, né à MULHOUSE (68100), le 22 avril 1968, demeurant à SAUSHEIM (68390), 20 rue Berthier.
Pour avis, le notaire

FIBA

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

EISELE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 204 000 euros
Siège social : RUE DE L'ARTISANAT 68730 BLOTZHEIM
RCS MULHOUSE - 311 471 569

Modification des dirigeants

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 07.06.2023, l'Assemblée Générale a nommé Monsieur Raimond WAGNER demeurant Kappelstrasse 1 - 77871 RENCHEN (Allemagne) en qualité de Président pour une durée indéterminée, et ce, à effet au 07.06.2023 suite à la démission de Monsieur Pascal BRENDER.
Aux termes de la même assemblée, l'Assemblée Générale a nommé Madame Stefanie WAGNER-DIETRICH demeurant Kappelstrasse 13 - 77871 RENCHEN (Allemagne) en qualité de Directrice générale pour une durée indéterminée, et ce, à effet au 07.06.2023. Mention sera faite au RCS de Mulhouse

COLMAR SAINT JOSEPH

SCI au capital de 2 000 €
Siège social : 1 RUE DU RHONE 68100 MULHOUSE
790 048 755 RCS MULHOUSE

Modification

Aux termes de l'AG du 08/03/2023, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient **SCI FOX IMMO** à compter du 08/03/2023.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

TRANSEST BOIS

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros
Siège social : VIEUX-THANN (68800)
10, rue Guy de Place
350 988 390 R.C.S. MULHOUSE

Par une décision du 26 juin 2023, l'actionnaire unique a pris acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION SA ayant son siège à BRUNSTATT – DIENHEIM (68350) 2, avenue de Bruxelles.
Pour Avis, Le Président

POLSTART

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €
1 Rue du Pin 68000 COLMAR
RCS COLMAR TJ 902 209 337

MODIFICATIONS

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Colmar du 31 mai 2023, les associés ont décidé :
- de nommer en tant que Gérante de la société Madame Ewelina KUCZ, née le 18 octobre 1979 à RYBNIK (Pologne), de nationalité Polonaise, demeurant 1 Rue du Pin 68000 COLMAR, à compter du 31 mai 2023,
- de changer la dénomination sociale de la société. En effet, à compter du 31 mai 2023 la nouvelle dénomination sociale sera ELSASSPOL,
- d'ajouter dans l'objet social les activités suivantes : Import, export de vêtements, de supports et d'objets publicitaires, d'articles ménagers, Le conseil pour les entreprises dans les relations commerciales, La vente d'objets artistiques.
L'Assemblée Générale Extraordinaire a également pris acte de la démission de Madame Ewa Anna PAZIUK, demeurant 12 Rue du Pigeon 68000 COLMAR de ses fonctions de gérante à compter du 31 mai 2023
Modification sera faite au RCS de COLMAR.
La Gérance.

SARL C2S SECURITE

Capital : 10.000 €
1 rue Auguste Kroener
68520 BURNHaupt-LE-HAUT
RCS MULHOUSE 529 130 361

Suivant procès-verbal en date du 26/06/2023, l'assemblée générale extraordinaire a pris acte de la démission de Madame Sylvie LAMBERT de son mandat de Gérant statutaire, avec effet au 26/06/2023, et a nommé en remplacement Madame Christine STUDER née KLINK le 17/03/1965 à MULHOUSE, demeurant 33 rue Principale à 68520 BURNHaupt-LE-HAUT, en qualité de Gérant à compter du 26/06/2023, pour une durée déterminée jusqu'au 31/12/2023.
L'article 11 des statuts a été modifié en conséquence.
Le siège social a également été transféré au 8 rue du Pont d'Aspach à 68520 BURNHaupt-LE-HAUT.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification sera faite au RCS de Mulhouse.
Pour avis La Gérance

CS AUTO

Par décisions du 20.06.23 de l'EURL CS AUTO au capital de 1 000 €, sise 24 rue de la Gravière 68310 WITTELSHEIM, RCS MULHOUSE 898 408 000, il résulte, à compter du 20.06.23 que 1) le siège a été transféré au 18 rue de Sierentz 68680 KEMBS 2) la dénomination devient CS AUTOMOBILE. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépot : RCS MULHOUSE

JUDICIA CONSEILS

Société d'Avocats
200 A Rue de Paris
67116 REICHSSTETT
Tel. 03 88 18 51 51
Fax 03 88 18 51 50

RATIONAL WITTENHEIM SAS

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 1 126 080 €
Siège social : 4 rue de la Charente ZI Centre de Gros - 68270 WITTENHEIM
946 250 420 RCS MULHOUSE

Aux termes d'une décision en date du 23 mai 2023, l'associé unique a nommé : - Monsieur Marco GEILER, né le

MODIFICATION suite

INTERNATIONALE AUTOMOBILE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 000 Euros
Siège social 23 rue Chauffour
68000 COLMAR
RCS de Colmar 326 616 687

L'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2023, a pris acte du non renouvellement de la mission des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant et de la nomination de KPMG Colmar – 4^e avenue du Général de Gaulle à Colmar (68000) pour la mission d'expertise comptable et de la fermeture de l'établissement à l'Anneau du Rhin 68127 Biltzheim

ACTA

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 800 000 Euros
Siège social 21 rue Chauffour
68000 COLMAR
RCS de Colmar 402 931 133

L'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2023, a pris acte du non renouvellement de la mission des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant et de la nomination de KPMG Colmar – 4^e avenue du Général de Gaulle à Colmar (68000) pour la mission d'expertise comptable.

RINALDI SAS

Société par actions simplifiée
Au capital de 4 500 000 Euros
Siège social 23 rue Chauffour
68000 COLMAR
RCS de Colmar 793 746 660

L'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2023, a pris acte du non renouvellement de la mission des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant et de la nomination de KPMG Colmar – 4^e avenue du Général de Gaulle à Colmar (68000) pour la mission d'expertise comptable.

DOMAINE HURST

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 800 000€
siège social 21 rue Chauffour
68000 COLMAR
RCS Colmar TI 818 168 239

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Domaine Hurst, dans sa séance du 21 juin 2022, a pris acte de la modification de sa dénomination sociale au 1^{er} janvier 2022.

STOVOFERM

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 Rue de Niederbrück
68290 MASEVAUX
RCS MULHOUSE 811 316 116

Transfert du siège social - Augmentation de capital

L'associé unique a, en date du 01.06.2023, pris la décision de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : 12 Rue Neuve – 68290 LAUJW, à compter du 01.06.2023. Il a également décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 59 000 euros, par incorporation de réserves et création de 5 900 parts nouvelles. L'article 4 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence : "Le siège social est fixé au 11 Rue de Niederbrück – 68290 MASEVAUX"; "Le capital social est fixé à la somme de 1 000 euros divisé en 100 parts de 10 euros, intégralement libérées et attribuées intégralement à l'associé unique." Nouvelles mentions : "Le siège social est fixé au 12 Rue Neuve – 68290 LAUJW." "Le capital social est fixé à la somme de 60 000 euros divisé en 6 000 parts de 10 euros, intégralement libérées et attribuées intégralement à l'associé unique." Mention sera faite au RCS de MULHOUSE. Pour avis.

SCI BELLE ILE

Sci au capital de 152.45 €
68200 MULHOUSE - 30 rue Hederich
Rcs de Mulhouse 347436347

Transfert du siège social

L'AGE du 24-06-2023, a décidé de transférer le siège social de la société à (68500) WUENHEIM-01 rue Principale, avec effet au 01-07-2023 et de modifier en conséquence l'article 04 des statuts. Les dépôts prévus par la loi seront effectués au Tribunal Judiciaire et mention sera faite au Rcs de Mulhouse.

IG CONSULTANT

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 4.500 Euros
Siège social : ILLZACH (68110)
4, rue du Château
489 317 792 R.C.S. MULHOUSE

L'associée unique a décidé le 1er juin 2023, de transférer le siège social de SELESTAT (67600) 1, rue Jacques Tarade à ILLZACH (68110) 4, rue du Château.

Pour avis Le Gérant

www.phr.fr/
annonces-legales

RADIATION

THE SEVEN OF DIAMONDS

Société par action simplifiée unipersonnelle Au capital de 100 euros
Siège : 59b, Route de Wintzenheim
68000 COLMAR
RCS COLMAR 852 507 615

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Guillaume WEYMANN, demeurant, 59b, Route de Wintzenheim 68000 COLMAR pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 59b, Route de Wintzenheim 68000 COLMAR. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

L'article N° 5 des statuts relatif à la durée de la Société a été modifié en conséquence.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

THE SEVEN OF DIAMONDS

SASU au capital de 100 €
Siège social : 59b Route de Wintzenheim - 68000 Colmar
852 507 615 RCS de Colmar

Par AGE du 31/12/2022, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. WEYMANN Guillaume demeurant 59b Route de Wintzenheim 68000 Colmar pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/12/2022 Radiation du RCS de COLMAR

SCI AUBURIENNE

au capital de 360 €
siège : 1 route de Ribeauvillé
68150 Aubure
siren n° 334089208 RCS de Colmar

Le 17 juin 2023, l'A.G.E. de la SCI Auburienne, a approuvé sa dissolution, nommé liquidateur Mr GEORGES Gérard demeurant 7 rue de l'Iris 68150 Ribeauvillé et fixé le siège social de liquidation au 7 rue de l'Iris 68150 Ribeauvillé.

Le liquidateur, GEORGES Gérard

MAISON HASSO 2

Société civile immobilière de construction-vente en liquidation
au capital de 300 euros
Siège social : 8 Grand Rue
68390 SAUSHEIM
841 586 399 RCS MULHOUSE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21.06.2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Frédéric DAGON demeurant 28B Rue de la Forêt 68390 SAUSHEIM. Le siège de la liquidation est fixé 8 Grand Rue 68390 SAUSHEIM. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

SCM CABINET DE SOINS INFIRMIERS DE PFASTATT

Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 304.90 euros
Siège social : 32 rue de Kingersheim
68120 PFASTATT
Siège de liquidation : 32 rue de Kingersheim 68120 PFASTATT
RCS MULHOUSE 421 420 258

Dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 avril 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Valérie WINTENBERGER, demeurant 5 rue Berthelot, 68310 WITTELSHEIM, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 32 rue de Kingersheim, 68120 PFASTATT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

SCI CENTAURE

Sci au capital de 1 500 €
68210 HAGENBACH-16 rue d'Altkirch
Rcs de Mulhouse 519776348

Clôture de liquidation

Lors de l'AGE, réunie le 15-06-2023 au siège social, les associés ont décidé : - d'approuver l'ensemble des opérations de liquidation de la société au 31-05-2023 et le compte définitif qui en résulte ; - de donner quitus de la gestion et décharge du mandat du liquidateur ; - de prononcer la clôture de la liquidation ;

Les dépôts prévus par la loi seront effectués au Tribunal Judiciaire et mention sera faite au Rcs de Mulhouse

SCEA HEITZMANN JEAN-BAPTISTE ET FILS

Société civile d'exploitation agricole en liquidation
au capital de 92 201,17 euros
Siège social : 2, rue des Merles
68770 AMMERSCHWIHR
Siège de la liquidation : 2, rue des Merles 68770 AMMERSCHWIHR
347 860 553 RCS COLMAR

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2021 au 2, rue des Merles 68770 AMMERSCHWIHR a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Monique HEITZMANN demeurant 2, rue des Merles 68770 AMMERSCHWIHR de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis Le Liquidateur

SCI LUBAC

Société civile en liquidation
au capital de 1 000 €
Siège social : 9 Avenue du Général de Gaulle 68300 SAINT LOUIS
451 870 356 RCS MULHOUSE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14.11.2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur André FRICK, demeurant 9 Rue Saint-Jean 68300 SAINT LOUIS. Le siège de la liquidation est fixé 9 Avenue du Général de Gaulle 68300 SAINT LOUIS. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de MULHOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

EARL HUMBERT

Société en liquidation
Siège social : 30 Petite Lièpvre
68160 STE MARIE AUX MINES
RCS COLMAR 353 978 703

Clôture de liquidation

L'AGO du 22.05.2023 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Didier HUMBERT, demeurant 32 Petite Lièpvre 68160 STE MARIE AUX MINES pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 01.01.2023. Les comptes de clôture seront déposés au RCS de COLMAR. Pour avis

FREDY GRILL CLEM PATISS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 20 rue du Cuir
68580 HINDLINGEN
852 685 346 RCS MULHOUSE

En date du 2 janvier 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S de MULHOUSE.

JL BENEYT CONCEPT

SASU AU CAPITAL DE 2.000.00 €
6A RUE DES BOIS 68170 RIXHEIM
RCS Mulhouse
N° SIRET : 810.100.818.00022

L'associé a décidé au cours d'une délibération en date du 28 Février 2023, la dissolution anticipée de la SASU JL BENEYT CONCEPT à compter du 28 Février 2023 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur JL BENEYT demeurant 6A, rue des Bois 68170 RIXHEIM à compter de la même date. L'associé confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour toutes les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 6A, rue des Bois 68170 RIXHEIM, qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Mulhouse. Pour avis et mention Le liquidateur

AMPERIO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 50 000 euros
Siège Social : 4 Les Hauts de l'Ilberg
68130 ALTKIRCH
RCS MULHOUSE 533 347 266

Dissolution

Aux termes des décisions de l'AGE du 28.04.2023 il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30.04.2023 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. Sébastien SCHNEIDER, demeurant au 4 Les Hauts de l'Ilberg – 68130 ALTKIRCH., avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE. Pour avis, le liquidateur.

ST FORSTER

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 23 Rue du Maréchal Joffre 68500 GUEBWILLER
909 785 420 RCS COLMAR

En date du 31 mars 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Udo FORSTER, demeurant 23 Rue du Maréchal Joffre 68500 GUEBWILLER, associé unique et Président, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 23 Rue du Maréchal Joffre 68500 GUEBWILLER.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

BNG

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 50 rue de l'Ilberg
68200 MULHOUSE
914 723 481 RCS MULHOUSE

Dissolution

En date du 20/06/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Monsieur Baptiste GUYON, demeurant 7 rue des Forains 68200 MULHOUSE est nommé en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et faire le nécessaire pour les besoins de la liquidation. Le siège de liquidation est fixé 7 rue des Forains 68200 MULHOUSE. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe au RCS. Pour avis - Le Gérant

BNG

Société à responsabilité limitée en cours de dissolution
au capital de 5 000 euros
Siège social : 50 rue de l'Ilberg
68200 MULHOUSE
Siège de liquidation : 7 rue des Forains – 68200 MULHOUSE
914 723 481 RCS MULHOUSE

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 20 juin 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Baptiste GUYON demeurant 7 rue des Forains 68200 MULHOUSE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Mulhouse, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis - Le Liquidateur

PRESS U

Sarl au capital de 50 000 €
68130 ALTKIRCH - 05 rue du Givet
Rcs de Mulhouse 502391790

Dissolution

En AGE du 24-06-2023, l'associé unique a décidé : - prononcer la dissolution anticipée de la société avec effet au 30-06-2023 ; - nommer en qualité de liquidateur unique Monsieur LEDY Paul, associé-gérant de la société, domicilié à (68130) ASPACH – 02 rue de Tagoisheim, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif ;

- de fixer le siège de la liquidation au domicile du liquidateur Monsieur LEDY Paul (68130) ASPACH – 02 rue de Tagoisheim. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés ;

Les dépôts prévus par la loi seront effectués au Tribunal Judiciaire et mention sera faite au Rcs de Mulhouse.

TAXI DIDIER EUROEXPRESS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège Social : 9 Rue de l'Il – Bât B
68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM
RCS MULHOUSE 442 305 553

Dissolution

Le 21.06.2023, l'Associée Unique, à savoir la société ALLIANCE TRANSPORTS SERVICES, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 5 000 euros, sise au 4 Rue du Coucou – 68310 WITTELSHEIM, inscrite au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le numéro 824 538 326, a décidé la dissolution, sans liquidation, de la société, entraînant la transmission universelle du patrimoine à celui-ci, conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal Judiciaire de Mulhouse. La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers. Mention sera faite au RCS MULHOUSE.

SCI AUBURIENNE

au capital de 360 €
siège : 1 route de Ribeauvillé
68150 Aubure
siren n° 334089208 au RCS de Colmar

Le 20 juin 2023, l'A.G.E. de la SCI Auburienne, a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/06/2023. Radiation au RCS de Colmar.

Le liquidateur, GEORGES Gérard

BLEK

Sci au capital de 2 000 €
68130 ALTKIRCH-07 rue du 07 Août
Rcs de Mulhouse 488849183

Dissolution

Lors de l'AGE du 24-06-2023 au siège social, les associés ont décidé de : - prononcer la dissolution par anticipation de la société au 30-06-2023 et sa mise en liquidation amiable ;

- nommer en qualité de liquidateur unique Madame HOEHE Marie, Danièle, Aimé, domiciliée à (68130) ALTKIRCH-07 rue du 07 Août, pour toute la durée de la liquidation ; - fixer le siège de la liquidation au siège social de la société à (68130) ALTKIRCH-07 rue du 07 Août ;

Les dépôts prévus par la loi seront effectués au Tribunal Judiciaire et mention sera faite au Rcs de Mulhouse.

ASSOCIATIONS

ARC EN SOLEIL

Association de droit local régie par les articles 21 à 79-XII du Code civil local d'Alsace Moselle

Inscrite au Registre des Associations de Mulhouse sous Volume 90 Folio 81

Dissolution

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 décembre 2022 il a été décidé de dissoudre l'association citée ci-dessus.

Ont été nommés liquidateurs : Madame Anne-Charlotte CARTIER demeurant Mülhgassee 19, CH 4118 RODERSDORF ;

Madame Victoria MORGAN demeurant 2, rue de la Scierie, 68220 LEYMEN. Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès des liquidateurs désignés avant l'expiration d'une année à compter de la présente publication de dissolution Pour avis Les liquidateurs

FONDS DE COMMERCE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Bertrand TACZANOWSKI, Notaire Associé à DELLE (90100) 3C Rue Eugène Claret, le 07/06/2023, La société dénommée DECA, société par actions simplifiée, au capital de 500,00€, dont le siège social est à HEIMSBRUNN (68990), 3 rue de Gal-fingue, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro SIREN 848 863 056, a cédé à la société dénommée DELAL, société par actions simplifiée, au capital de 1.000,00€ dont le siège social est à MULHOUSE (68200), 42 rue de l'Ilberg, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro SIREN 828 529 156. Le fonds de commerce de café, bar, restauration rapide, boissons, frierie, snack et jeux automatiques, exploité à HEIMSBRUNN (68990), 3 rue de Gal-fingue, connu sous le nom de SOLEIL D'OR. Moyennant le prix de 50.000,00 €, savoir : - éléments incorporels : 23.000,00 € - matériels, mobiliers, agencements : 27.000,00€. Propriété à compter du jour de l'acte et jouissance à compter de l'obtention du récépissé d'enregistrement de la déclaration de mutation de licence par la mairie datant d'au moins quinze jours. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Nicolas PRAT, notaire à 68100 MULHOUSE, 9 Porte du Miroir, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Me Bertrand TACZANOWSKI

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte ssp du 25/05/23, enregistré au SIE de MULHOUSE le 07/06/23 Dossier 2023 00019635 référence 6804P61 2023 A01797, la société AF RESTAURATION au capital de 1000 € ayant son siège 59 rue du Rempart Sud 68420 EGUISHHEIM immatriculée au RCS de COLMAR sous le n° 852652239, a cédé à :

la société L'ASSIETTE D'EGUISHEIM, SAS au capital de 5000 € ayant son siège 59 rue du Rempart Sud 68420 EGUISHHEIM immatriculée au RCS de COLMAR sous le n° 951553718, un fonds de commerce de restauration traditionnelle, exploité au 59 rue du Rempart Sud 68420 EGUISHHEIM au prix de 70.000 euros.

Entrée en jouissance au 25/05/2023. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds pour la validité, et pour la réception (correspondance) chez la SELARL FORMAT A3, 22 rue de Chemnitz 68200 MULHOUSE. Pour avis.

JURIS ATHENA
Cabinet d'Avocat à Colmar
17A, Boulevard du Champ de Mars
68000 COLMAR
Tél. 03.89.29.27.70

Location gérance

Par acte sous seing privé en date du 19/04/2023, la S.A. SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE COMMERCIALISATION DES ETABLISSEMENTS RENIS (SEKER) immatriculée au RCS de Colmar sous le n° 321 716 375, ayant siège 28, Rue des Marchands 68000 Colmar représentée par Monsieur Gérard RENIS a donné en location-gérance à la SAS LA PERGOLA, en cours d'immatriculation, ayant siège 28, Rue des Marchands 68000 Colmar, représentée par Monsieur Alexandre RENIS-CORAZZA un fonds de commerce de restauration traditionnelle situé et exploité 28, Rue des Marchands 68000 Colmar sous l'enseigne « LA PERGOLA » pour lequel le loueur est immatriculé au RCS de Colmar sous le n° 321 716 375, ce pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. Le preneur exploitera le fonds de commerce objet de la présente location pour son compte personnel et sera responsable envers les tiers et fournisseurs à compter de l'inscription du locataire au RCS.

DIVERS

ME CATHERINE PILET
Notaire
rue René Biéry
68550 SAINT-AMARIN

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biéry, CRPCEN 68036, le 15 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens entre Monsieur Patrice Michel Jacques HASENBOEHLER, retraité, et Madame Catherine Marie RUFFIO, technicienne de laboratoire, demeurant ensemble à MOOSCH (68690) 69 rue du Général de Gaulle. M. est né à THANN (68800) le 23 janvier 1950, Mme est née à THANN (68800) le 23 mars 1963. Mariés à la mairie de CERNAY (68700) le 19 mai 1989 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. M. et Mme sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL COLMAR LIBERTE CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les Assemblées Générales Extraordinaires de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le Conseil d'Administration :

- 1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 18 JUILLET 2023 à 10:00 au siège de la Caisse avec l'ordre du jour suivant : 01 Bienvenue, ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire, constitution du bureau 02 Elections au Conseil d'Administration, 3 sièges sont à pourvoir (*). 03 Elections au Conseil de Surveillance, 3 sièges sont à pourvoir (*). 04 Pouvoirs pour les formalités. 05 Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire "Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel. ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la Caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 2) ci-après.
- 2) En Assemblée Générale Extraordinaire le JEUDI 3 AOUT 2023 à 10:00 au siège de la Caisse

Dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra

DIVERS suite

Etude de Maîtres Olivier Vix et Nathalie Faucher
Notaires associés à Rouffach
5 rue Manfred Behr
68250 ROUFFACH
Tél 03 89 49 60 33
Fax 03 89 49 71 89

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Me Nathalie FAUCHER, notaire associé à ROUFFACH, le 20 juin 2023, M et Mme François VILA - Danielle FOURNET demeurant à ISSENHEIM, 86 rue de la Forêt, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la Mairie de BANYULS SUR MER le 27 août 1988. Adoption de la communauté universelle avec adjonction d'une convention d'attribution en pleine propriété de la communauté au profit du survivant. Les oppositions pourront être faites dans les 3 mois et devront être notifiées par LR avec AR ou par acte d'huissier, en la SCP Olivier VIX Nathalie FAUCHER, notaires associés. Pour Insertion. Le Notaire.

SCP "Alain WALD et Catherine LODOVICHETTI"
Notaires associés
4 rue de Village-Neuf
68330 HUNINGUE
Tél. 03 89 69 13 54

Changement de régime matrimonial

Avis est donné de la modification de leur régime matrimonial par : Monsieur Jean Albert JUND, retraité, né à MULHOUSE (68100), le 18 mai 1945 et Madame Alette CHRIST, sans profession, née à BALE (SUISSE), le 20 mai 1947, demeurant ensemble à VILLAGE NEUF (68128), 3 a rue des Etoiles, initialement soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de VILLAGE NEUF (68128), le 6 mars 1970, puis soumis au régime conventionnel de la communauté de biens réduite aux acquêts suivant reçu par Me Claude SUTTER, alors notaire à HUNINGUE, le 1er juillet 1976, homologué par jugement du Tribunal de Grande Instance de MULHOUSE en date du 9 janvier 1978. Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle tel qu'il est prévu à l'article 1526 du Code Civil. L'acte contenant ce changement a été reçu par Me Alain WALD, notaire à HUNINGUE, le 22 juin 2023. Les oppositions seront reçues en l'étude dudit notaire, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Alain WALD

ME CATHERINE PILET
Notaire
rue René Biéry
68550 SAINT-AMARIN

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biéry, CRPCEN 68036, le 15 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens entre Monsieur Jacques Louis BAUDARD, retraité, et Madame Jeannine Marie Thérèse KELLER, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-AMARIN (68550) 128 rue Charles de Gaulle. M. est né à PARIS 18^{EME} ARRONDISSEMENT (75018) le 9 octobre 1946, Mme est née à COLMAR (68000) le 4 novembre 1946. Mariés à la mairie de UFFHOLTZ (68700) le 26 novembre 1966 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. M. et Mme sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Sandrine GLATZ
Notaire
20 Avenue Méquillet
BP 22 - 68340 RIQUEWIHR
Tél : 03 89 47 92 37
Fax : 03 89 47 89 78

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sandrine GLATZ, notaire à la résidence de 68340 RIQUEWIHR, le 15 juin 2023, Monsieur Martin SCHNEIDER, retraité, et son épouse Madame Linda Marie Béatrice MARECHAL, retraitée, demeurant ensemble à AMMERSCHWIHR (68770), 6 rue des Boutons d'Or. Nés savoir : - Monsieur à INGERSHEIM (68040), le 11 novembre 1957 - Madame à BEAUFICEL EN LYONS (27480), le 1^{er} juin 1959. Actuellement soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Philippe KOENIG, notaire à ALTKIRCH (68130), en date du 26 septembre 1992 - Rép. N° 1.722 préalable à leur union célébrée à la mairie d'AMMERSCHWIHR (68770) le 30 octobre 1992. Ont décidé d'apporter des biens immobiliers en communauté et de modifier la convention matrimoniale stipulée au contrat de mariage tout en maintenant leur régime matrimonial initial. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à l'office notarial susnommé où domicile est élu. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.

Pour insertion, Sandrine GLATZ, notaire.

ME HARDER BÉNÉDICTE
Notaire
75 rue de la République
68120 PFASTATT

Aménagement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Floriane GUETH, Notaire au sein de l'Office Notarial de Maître Bénédicte HARDER Notaire à PFASTATT, 75, rue de la République, CRPCEN 68049, le 23 juin 2023, Monsieur Christian Jean Marie Emile CALABRESE, retraité, et son épouse Madame Marie Madeleine STRAUMANN, retraitée, demeurant ensemble à WINTZENHEIM (68920) 2 rue Saint Laurent mariés à la mairie de TURCKHEIM (68230) le 24 avril 1964 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Georges FALLER, alors notaire à COLMAR (68000), le 4 avril 1964 régime non modifié à ce jour, ont aménagé pour l'avenir leur régime matrimonial au moyen de la suppression de la clause d'attribution intégrale de communauté au survivant en cas de décès. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet au moyen d'une notification par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement du régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de COLMAR. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code Civil.

Pour insertion Le notaire

SELARL ZOBLER, GUYOT ET SCHWARTZ
Notaires associés
10 Avenue de Gaulle
68150 RIBEAUVILLE
Tél 03 89 73 60 51

Changement de régime matrimonial

Selon acte reçu par Maître Nathanaël SCHWARTZ, notaire à RIBEAUVILLE, le 20 juin 2023, Madame Virginie Monique Marthe BOULART, chargée de clientèle, et Madame Sabine SCHWACH, employée, demeurant ensemble à RIBEAUVILLE (68150) 14 Rue du Cimetière, mariées à la mairie de RIBEAUVILLE (68150) le 8 juin 2018 sous le régime légal de la communauté d'acquêts, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens tel qu'il est prévu à l'article 1526 du Code Civil. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Nathanaël SCHWARTZ, notaire à RIBEAUVILLE. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent. Pour avis : Nathanaël SCHWARTZ, notaire.

Etude de Maîtres Olivier Vix et Nathalie Faucher
Notaires associés à Rouffach
5 rue Manfred Behr
68250 ROUFFACH
Tél 03 89 49 60 33
Fax 03 89 49 71 89

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Me Nathalie FAUCHER, notaire associé à ROUFFACH, le 22 juin 2023, M et Mme François WEYMANN - ZAEHRINGER, demt à WOLFGANTZEN, 14 rue Principale, sous le régime de la communauté universelle de biens, ont maintenu leur régime matrimonial en y adjoignant une convention d'attribution en pleine propriété de la communauté au profit du survivant. Les oppositions pourront être faites dans les 3 mois et devront être notifiées par LR avec AR ou par acte d'huissier, en la SCP Olivier VIX Nathalie FAUCHER, notaires associés.

Pour Insertion. Le Notaire.

Maître Béatrice KOMOK-GEISMAR
Notaire
SCP Benoit KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI
5, boulevard du Champ de Mars - BP 60248
68005 COLMAR CEDEX
Tél 03 89 41 25 65

Changement de régime matrimonial

Informations concernant les époux : M. Henri Martin LICHTLE, retraité, et Mme Karine FRITZ, retraitée, demeurant ensemble à BENNWIHR-GARE (68126), 11 passage Seelbourg, Mariés à la mairie de GUEBWILLER (68500), le 14 septembre 1973, sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre BIMBOES, notaire à GUEBWILLER (68500), le 14 septembre 1973. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Informations concernant la modification du régime matrimonial : Suivant acte reçu par Me Béatrice KOMOK-GEISMAR, le 15 juin 2023, Monsieur et Madame Henri LICHTLE - Karine FRITZ ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens avec clause de partage inégal de la communauté.

Informations concernant l'opposition : Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à l'Office Notarial, où domicile est élu. En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de COLMAR. Pour avis : Me Béatrice KOMOK-GEISMAR Notaire

Danièle BINGLER
Notaire
21 RUE DE LA RÉPUBLIQUE
68140 MUNSTER

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 novembre 2012, Madame Geneviève Violette Lucienne BRAUN, en son vivant Secrétaire en retraite, demeurant à MUNSTER (68140) 8 A chemin du bretzel Résidence 'Les Vergers'. Née à MULHOUSE (68100), le 25 juin 1927. Veuve de Monsieur Charles Egue SALIS et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à COLMAR (68000) le 4 juin 2022. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Danièle BINGLER, Notaire à la résidence de 68140 MUNSTER, 21, rue de la République, le 1^{er} juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Danièle BINGLER, notaire à 68140 MUNSTER 21 rue de la République, référence CRPCEN : 68010, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de COLMAR de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SCP "Alain WALD et Catherine LODOVICHETTI"
Notaires associés
4 rue de Village-Neuf
68330 HUNINGUE
Tél. 03 89 69 13 54

Changement de régime matrimonial

Avis est donné de la modification de la convention matrimoniale par Monsieur Emmanuel HERNANDEZ, ingénieur chimiste, et Madame Adriana Lorena BAZ RIOS, dentiste, demeurant ensemble à HESINGUE (68220), 4 rue des Pins. Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, suivant acte contenant contrat de mariage - changement de loi applicable en cours de mariages reçu par Maître Alain WALD, notaire à 68330 HUNINGUE, le 18 juin 2012. Modification opérée : modification de la convention matrimoniale contenue dans ledit contrat. Notaire rédacteur de l'acte : Maître Alain WALD, notaire à 68330 HUNINGUE, 4 rue de Village-Neuf. Date de l'acte : 16 juin 2023. Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus. POUR AVIS Me Alain WALD, notaire.

Me Claude HEITZ
Notaire
24, avenue Raymond Poincaré
BP 80031
68017 COLMAR
Tél 03 89 20 18 30

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

DÉLAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 janvier 2019 Madame Michèle BRAYER décédée à COLMAR (68000), le 25 février 2023 a consenti un legs universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Claude HEITZ, notaire à COLMAR, suivant procès-verbal de dépôt et de description de testament en date du 31 mai 2023 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a reçue par le Tribunal Judiciaire de COLMAR, le 14 juin 2022. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bénédicte HARDER, notaire à PFASTATT (68120), 75 rue de la République, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition dudit procès-verbal et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis, Me Claude HEITZ, notaire

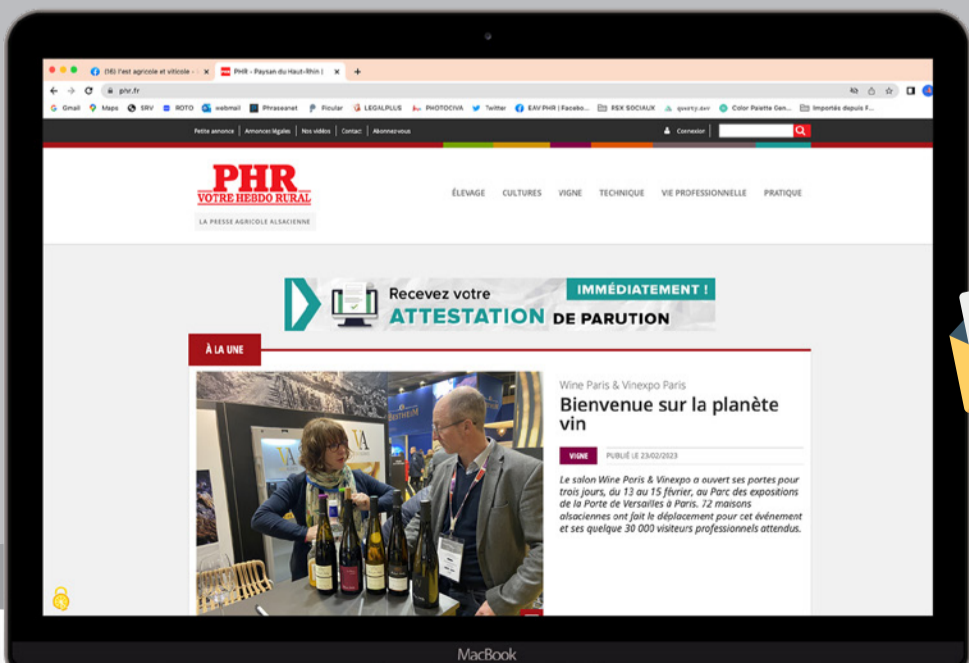
ME CATHERINE PILET
Notaire
rue René Biéry
68550 SAINT-AMARIN

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biéry, CRPCEN 68036, le 19 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens entre : Monsieur Bertrand DREYER, cadre en boulangerie, et Madame Anne Catherine SCHWING, secrétaire médico-sociale, demeurant ensemble à RANSPACH (68470) 49 rue Général de Gaulle. M. est né à THANN (68800) le 24 juillet 1971, Mme est née à THANN (68800) le 3 septembre 1975. Mariés à la mairie de THANN (68800) le 20 juin 1997 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Philippe KUHN, alors notaire à SAINT AMARIN, le 15 mai 1997. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. M. et Mme sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

Vous êtes abonné(e) au **PHR** ?

Vous avez accès à notre site **www.phr.fr** pour suivre l'actualité : interview, vidéo, diaporama...



Les 5 étapes pour se connecter :

- 1 Retrouvez vos identifiants sur l'emballage de votre journal. Numéro d'abonné (8 caractères) : 0000XXXX Nom : DUMONT Georges
- 2 Sur notre site **www.phr.fr** Cliquez sur «Connexion», puis sur «Pas encore de compte?».
- 3 Renseignez les champs demandés et cliquez sur «identifiez-vous».
- 4 Vous recevez votre mot de passe par mail (pensez à vérifier dans les spams).
- 5 Vous pouvez modifier votre mot de passe pour vous connecter plus facilement.

Numéro d'abonné *
0000XXXX

Nom (Entreprise) *
DUMONT Georges

A quelle adresse email doit-on vous envoyer Cette adresse sera utilisée pour vous conn Courriel *
d.g@example.com

Identifiez-vous

